

La Fraternité Saint-Pierre en France

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [En Une](#), [Informations](#), [Revue de presse](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 21 septembre 2015



Fraternité Saint-Pierre - District de France

Septembre 2015 - n°81

A l'occasion du changement de Supérieur du District de France de la Fraternité Saint-Pierre, l'abbé Benoit Paul-Joseph, nouveau Supérieur, dresse le bilan de l'action de son prédécesseur (et donc de la présence en France de la FSSP) dans la [lettre aux Amis et Bienfaiteurs](#) de septembre 2015.

Quand l'abbé Ribeton a été nommé supérieur, au cours du Chapitre général de juillet 2006, le district de France comptait des Maisons dans 16 diocèses, 3 d'entre elles étaient érigées canoniquement (selon le droit de l'Eglise, l'érection canonique confère un statut juridique à une Maison et lui donne donc une stabilité) et 3 lui appartenaient en propre. Le district totalisait 42 prêtres qui exerçaient un apostolat dans 21 diocèses de France. **A ce jour, le district de France compte des Maisons dans 24 diocèses, 17 sont érigées canoniquement et 14 lui appartiennent. Le district comprend une soixantaine de prêtres qui exercent un apostolat dans 35 diocèses.**



Fraternité Saint-Pierre - District de France

Septembre 2015 - n°81

CHERS AMIS ET BIENFAITEURS,



Abbé Ribeton a été pendant neuf ans à la tête du district de France

Depuis juillet 2006, l'abbé Vincent Ribeton gouvernait le district de France de la Fraternité Saint-Pierre au nom de notre supérieur général, l'abbé John Berg. Aujourd'hui, après 3 mandats successifs, l'abbé Ribeton quitte ses fonctions de supérieur de district et retourne à

un apostolat paroissial dans l'une de nos Maisons. Au terme de ses 9 années de ministère au service de la Fraternité Saint-Pierre, je tiens à le remercier pour sa générosité et son zèle durant son temps de supériorat. Quand l'abbé Ribeton a été nommé supérieur, au cours du Chapitre général de juillet 2006, le district de France comptait des Maisons dans 16 diocèses, 3 d'entre elles étaient érigées canoniquement (selon le droit de l'Eglise, l'érection canonique confère un statut juridique à une Maison et lui donne donc une stabilité) et 3 lui appartenaient en propre. Le district totalisait 42 prêtres qui exerçaient un apostolat dans 21 diocèses de France. A ce jour, le district de France compte des Maisons dans 24 diocèses, 17 sont érigées canoniquement et 14 lui appartiennent. Le district comprend une soixantaine de prêtres qui exercent un apostolat dans 35 diocèses.

Par ses efforts et sa souriante ténacité, l'abbé Ribeton a donc permis un développement important de la Fraternité Saint-Pierre en France, certes grâce au bon accueil des évêques qui nous ont ouvert les portes de leur diocèse, mais également en raison de sa bienveillance jointe à une inlassable persévérance dans les situations difficiles auxquelles il a parfois été confronté. Son profond respect de l'autorité de l'Eglise et son attachement indéfectible au patrimoine spirituel et li-

turgique de notre Fraternité ont permis à notre jeune institut de trouver désormais sa place dans le paysage de l'Eglise de France.

Un des grands maux de notre société est certainement l'impiété filiale qui consiste à ignorer, voire mépriser les efforts de ceux qui nous ont précédés. Pourtant l'histoire nous apprend que les civilisations comme



Abbé Benoît Paul-Joseph devient le nouveau supérieur de district

les grands ordres religieux se sont construits et développés, non par de perpétuels retours à zéro mais par la transmission d'un héritage sans cesse enrichi au fil des siècles. Au moment de prendre la suite de l'abbé Ribeton, je m'appête à mettre mes pas dans les siens – et dans ceux du regretté abbé Denis Coiffet, premier supérieur du district de France – pour poursuivre leurs efforts au service de l'Eglise en général et de la Fraternité Saint-Pierre en particulier. Priez pour moi ! ■

B. Paul - Joseph

Abbé Benoît Paul-Joseph
Supérieur du district de France